

Harcèlement : ce que peuvent les enseignants

Alors que se tient jeudi la Journée nationale contre ce phénomène, la communauté éducative s'interroge sur les moyens d'action pour mieux le prévenir. La formation fait partie de la solution

Céline sait qu'elle a « failli » passer à côté du problème. Chamaileries entre élèves ? Brimades ? Harcèlement ? L'enseignante reconnaît avoir eu du mal, en dépit de ses presque vingt ans de métier, à trouver le « mot juste ». « Damien [le prénom a été changé] était un élève sans difficultés apparentes, dans une classe [un CM2] et une école tout ce qu'il y a de plus normales. Il ne présentait pas ces « signes distinctifs » que l'on croit associés aux situations de harcèlement scolaire. Un élève ni « plus gros » ni « plus petit » qu'un autre, ni même « particulièrement timide », rapporte-t-elle sous couvert d'anonymat. Il lui a fallu un départ en classe verte, deux mois avant la fin de l'année scolaire, pour se rendre compte qu'il était pourtant isolé. « Il se retrouvait systématiquement seul, seul dans la car, seul à la table des repas, seul dans les rangs lors des sorties. » Ont suivi d'autres « indices » : des petits mots trouvés dans son sac à dos, le traitant de « boloss » ; des pleurs, entendus de nuit. Au retour, un rendez-vous avec ses parents a été pris. Suivi d'un échange avec le groupe d'« élèves populaires » de la classe, qui ont accepté de le « prendre sous leur aile ». Et d'une réunion avec le reste de l'équipe.

Une « attention particulière », qui, à écouter Céline, a suffi à « casser la dynamique » du harcèlement : Damien a fini l'année « intégré au groupe ». Mais l'épi-

sode a troublé cette professeure chevronnée : « Si, moi, j'ai mis plus de six mois à me rendre compte que cette mise à l'index pouvait exister dans ma classe, quid des collègues débutants ? Des situations qui s'enkystent dans des écoles à problèmes ? Et quand il n'y a pas d'esprit d'équipe ou que le climat scolaire est mauvais ? »

STATISTIQUES ALARMANTES

Alors que se tient, jeudi 5 novembre, la Journée nationale contre le harcèlement scolaire, la communauté éducative s'interroge sur un phénomène qui touche, a-t-on coutume de dire, près d'un enfant sur dix. Les chiffres ne varient quasiment pas depuis que le sujet s'est imposé sur le devant de la scène politico-médiatique, il y a dix ans : les enseignants font état de 700 000 élèves concernés, soit « deux ou trois enfants par classe ». C'est ce « par classe » qui, avec l'utilisation des réseaux sociaux et l'équipement en smartphone d'enfants de plus en plus tôt, a

comme perdu de son sens : le harcèlement entre élèves, désormais adossé presque systématiquement à du cyberharcèlement, ne s'arrête plus aux portes de l'école et se répand jusque dans les chambres d'enfant.

Dans un rapport remis en octobre aux ministres de l'éducation et de la justice, le député (MoDem) du Finistère Erwan Balant a rassemblé des statistiques plus alarmantes que celles communément admises. Comme, par exemple, le fait que 25 % des collégiens, dont beaucoup de jeunes filles, déclarent avoir déjà été victimes d'atteintes en ligne. Ou qu'un quart des victimes de harcèlement a déjà envisagé le suicide. « Matteo Bruna, Marion Fraise, Christopher Fallais, Thybault Duchemin, Evaëlle Dupuis... Ou encore Jonathan Destin, qui a tenté de s'immoler par le feu. Les passages à l'acte se succèdent et défraient tristement la chronique », écrit-il en introduction.

Il plaide avec d'autres – dont des enseignants, des chefs d'établissements, des psychiatres spécialistes de l'enfant – pour une redéfinition du phénomène à l'aune des évolutions de société. « Mieux nommer ces violences, c'est mieux les cerner, défend-il. Une étape essentielle, si l'on veut que l'école parvienne à mieux les endiguer. » Le harcèlement doit recouvrir, selon lui, « l'ensemble des comportements agressifs qu'un ou plusieurs élèves ou personnels scolaires infligent de façon répétée et sur une certaine période, à l'intérieur d'un

« LES PARENTS
EUX-MÊMES PEUVENT
PASSER À CÔTÉ. QUI
PEUT CROIRE QUE, FACE À
UN PHÉNOMÈNE DEVENU
VIRAL, LES ENSEIGNANTS
SONT INFAILLIBLES ? »

GUILAINE DAVID
secrétaire générale du SNUipp-FSU



établissement ou dans un lieu où la vie de celui-ci se prolonge – notamment à ses abords, sur le chemin pour s'y rendre ou en ligne ».

Une façon d'englober tous les espaces que fréquente le jeune, mais aussi tous les acteurs et même les « adultes harceleurs ». Sur ce sujet, l'éducation nationale ne méconnaît pas les faits : un rapport interne leur avait été consacré en 2004. Le Défenseur des droits a aussi évoqué le sujet, en 2019. « On voit de plus en plus de familles qui tentent d'alerter l'institution, explique l'avocate Valérie Piau. Mais cela reste compliqué pour elles de faire reconnaître la situation, surtout s'il n'y a pas de dépôt de plainte. L'école a encore tendance à s'abriter derrière l'absence de réaction pénale. »

Que peuvent les enseignants à l'échelle de leur classe ? « La question en elle-même a quelque chose d'ambigu », réagit Stéphane Crochet, du syndicat SE-UNSA. On traverse une époque où les professeurs sont rendus responsables de

tout. Harcèlement, laïcité, santé... il leur faudrait tout voir, tout signaler. Cette responsabilité que la société fait peser sur leurs épaules est lourde à porter. « C'est presque une mission impossible, observe Guislaine David, du SNUipp-FSU. Un enfant en souffrance, un jeune pris pour cible, on le sait, c'est terrible... Mais les parents eux-mêmes peuvent passer à côté. Qui peut croire que, face à un phénomène devenu viral, les enseignants sont infallibles ? »

« PRÉOCCUPATION PARTAGÉE »

Un constat fait l'unanimité des spécialistes du sujet : pour désamorcer ou mieux, pour prévenir ces violences, il faut avoir été formé. Formé à la psychologie de l'enfant. Formé à la détection des « signaux faibles ». Formé à la gestion d'un groupe et, en son sein, à la prise en charge de chacun.

Ce qui ne s'improvise pas. Les référents harcèlement déployés dans toutes les académies déplorent encore trop de « confronta-

tions » entre les victimes et leurs harceleurs. C'est aussi ce que percevait Marie Quartier et Jean-Pierre Bellon, qui ont adapté en France une méthode suédoise, créée, en 1970, par le psychologue Anatol Pikas, dite de la « préoccupation partagée ». Ils encadrent de nombreuses formations d'enseignants. Elle a longtemps enseigné les lettres ; lui, la philosophie. « Des petites choses devraient être intégrées au b.a.-ba de la formation des professeurs, défendent-ils d'une même voix, une vigilance particulière, une approche non blâmant, une rhétorique particulière. » Ils préfèrent par exemple parler d'élèves « cibles » et d'« intimidateurs », en rappelant que les « rôles » des enfants sont, au cours d'une scolarité, souvent changeants.

« Les enseignants n'ont souvent pas de lieu, pas d'espace où confier leurs difficultés », observe la psychiatre Nicole Catheline, auteure d'« Enseignants et élèves en souffrance » (ESF, 2019). Plutôt que de

En Suède, le principe de la « tolérance zéro » dans les établissements

Depuis 2011, chaque école doit mettre en place un plan de prévention et réagir à la moindre violence physique ou verbale entre les élèves

MALMÖ (SUÈDE) -
correspondante régionale

A Bastad, cité balnéaire du sud-ouest de la Suède, l'école publique Strändängsskolan accueille 570 élèves, de la classe préparatoire au collège. En moyenne, cinq à six enquêtes y sont ouvertes, tous les ans, pour des cas de harcèlement. Chaque fois, le directeur de l'école, John Brogard, doit en informer la direction des affaires scolaires de la commune, responsable au regard de la loi et susceptible d'être condamnée à une lourde amende si les violences se poursuivent. Ici, comme partout dans le royaume scandinave, le principe de la « tolérance zéro » s'applique. « L'instruction étant obligatoire jusqu'à 16 ans en Suède, les écoles ont le devoir de garantir aux élèves un environnement sûr et sans violence », résume Marten Pettersson, médiateur des enfants et

des élèves (BEO), depuis le 2 novembre. A Strändängsskolan, les enseignants se sont inspirés de la « méthode Farsta », mise au point dans la commune du même nom, dans les années 1980. Au moindre incident, le professeur principal de la classe rencontre individuellement les élèves impliqués. « Nous partons du point de vue de la victime », précise Kristian Kjellström, professeur de suédois et un des deux responsables anti-harcèlement et racisme, qui coordonnent la lutte contre le harcèlement.

Pour les enseignants, pas question d'attendre que l'incident se répète. « La législation suédoise est une des plus strictes au monde », juge Frida Warg, experte auprès de l'ONG Friends, spécialisée dans la lutte contre le harcèlement scolaire. « La loi, entrée en vigueur en 2011, ne parle pas de harcèlement, mais de comportement offensant, précise-t-elle. Il suffit

d'un geste ou d'une insulte, même s'il ne se produit qu'une fois, pour que les enseignants aient l'obligation de réagir. »

A Strändängsskolan, si les violences se poursuivent après l'intervention du professeur principal, deux de ses collègues, spécialement formés, prennent le relais, « ce qui lui permet de se concentrer sur ses cours », explique Kristian Kjellström. Une enquête est alors ouverte, pendant laquelle les enseignants rencontrent régulièrement les élèves. Les parents et le directeur sont informés, de même que les services des affaires scolaires à la mairie. La durée de l'enquête varie, en fonction de la gravité du cas. Elle peut s'accompagner d'une suspension temporaire et même du transfert de l'élève responsable.

« Dès la rentrée, les élèves sont informés du règlement et connaissent les différentes étapes dans la lutte contre le harcèlement », note

Laila Jeppesen Nilsson. Professeure de maths, physique et chimie, elle fait partie de l'équipe de cinq enseignants chargée de la prévention. Car guérir les symptômes ne suffit pas, encore faut-il les prévenir : « L'un ne va pas sans l'autre », assure M^{me} Jeppesen Nilsson.

« Nous ne fermons plus les yeux »

Depuis 2011, chaque école en Suède doit adopter un plan, qui décrit dans le détail les mesures prises pour empêcher le harcèlement. Laila Jeppesen Nilsson et ses collègues l'actualisent régulièrement. Ensemble, ils préparent aussi du matériel pédagogique, pour savoir comment réagir : « Par exemple, si un élève annonce qu'il est bisexuel et que l'enseignant sent des tensions dans sa classe. »

Au regard de la loi, ce ne sont ni les professeurs, ni les directeurs qui sont responsables, mais les municipalités, pour les écoles pu-

bliques, et les conseils d'administration des établissements privés. Au premier semestre 2020, le bureau du BEO a reçu 867 plaintes, dont 66 % portaient sur le « comportement offensant » d'un élève à l'égard d'un autre. Sur la même période, le BEO a constaté que les écoles n'avaient pas respecté la loi dans 387 cas (rapportés depuis 2018), et réclamé des dommages et intérêts à sept d'entre elles.

A Bastad, le directeur de Strändängsskolan, John Brogard, avoue la difficulté : « Ce n'est pas toujours facile de savoir ce qui constitue une offense et comment y mettre fin. Il y a toujours eu des conflits entre les enfants. Mais nous ne fermons plus les yeux, même quand cela a lieu sur les réseaux sociaux. » Pour Laila Jeppesen Nilsson, l'essentiel est de se rappeler que « rien n'est jamais acquis » et qu'il faut « travailler constamment pour éviter le harcèlement ».

Dès leur entrée à la crèche, les petits Suédois passent ainsi l'essentiel de leur journée à s'entraîner à être de « bons copains ». Et pourtant, chaque année, 60 000 jeunes disent être victimes de harcèlement, rappelle Frida Warg, de l'ONG Friends. Elle s'étonne, au passage, de l'engagement en France pour la méthode dite de « préoccupation partagée », développée par le professeur de psychologie Anatol Pikas, « assez ancienne et peu utilisée en Suède ». Selon elle, il n'y a pas de « recette miracle », mais des facteurs qui atténuent les risques : « Les établissements où les élèves ont une certaine influence dans la vie de l'école et une relation de confiance avec leurs enseignants ont de meilleurs résultats. » Frida Warg souligne également l'importance d'impliquer tous les adultes car, finalement, « ce sont eux qui sont responsables ». ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT